



Réf : SJB-4-20/21

Janvier 2021

DEMANDE D'ADMISSION DES NOUVEAUX ELÈVES POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022

Chers parents,

Vous souhaitez que votre enfant effectue ses études à la Sagesse Saint Jean Brasilia (établissement homologué). Nous vous remercions de la confiance que vous témoignez ainsi à notre Établissement, et de l'intérêt que vous portez à notre Projet éducatif.

Pour les classes du cycle maternel (PS, MS et GS), la demande d'admission en ligne sera ouverte du lundi 25 janvier 2021 au vendredi 12 février 2021.

Vous êtes priés de suivre les étapes suivantes correspondant à la procédure d'inscription :

ETAPE 1: INSCRIPTION EN LIGNE

- Rentrez sur le site du Collège : www.sagessesjb.edu.lb
- Cliquez sur le lien "Demande d'inscription à la maternelle": téléchargez le formulaire puis remplissez-le.
- Il vous est demandé de joindre à ce formulaire une copie scannée (format :jpg ou pdf) de:
 - o l'extrait d'état civil individuel de votre enfant récent (octobre 2020 et plus) ;
 - o l'extrait d'état civil familial récent (octobre 2020 et plus) ;
 - o carnet de santé (l'identification, la période néonatale, l'hospitalisation et la vaccination) ;
 - o bulletin scolaire pour la G.S ;
 - o une photo passeport récente ;
 - o une lettre de motivation pour les nouvelles familles.
 - o pour les MS et GS une attestation scolaire légalisée par le Ministère de l'Éducation Nationale Libanais (A remettre avant le 1^{er} octobre 2021).
- **Vous envoyez alors le formulaire rempli et tous les documents annexes à l'adresse suivante : secretariat@sagessesjb.edu.lb**

ETAPE 2 : PRESENTATION DES DOCUMENTS

Une fois le Collège ouvert, vous recevrez un e-mail vous demandant de venir remettre tous les documents en copie originale au Secrétariat.

Les nouvelles familles devront passer au service de Comptabilité pour régler les frais d'ouverture du dossier, d'inscription et du test d'entrée : 750.000 LL (non-remboursables).

Les anciennes familles devront passer au service de Comptabilité pour régler les frais d'inscription et du test d'entrée : 500.000 LL (non-remboursables).

NB : Le dossier d'admission ne peut être validé que s'il est complet (comprenant tous les documents demandés).

ETAPE 3 : TEST ET ENTREVUE AVEC L'EQUIPE DU CYCLE MATERNEL

Ce jour-là, vous accompagnerez votre enfant pour une rencontre avec la responsable du cycle. Votre enfant devra alors passer un test d'entrée. (La stratégie vous sera communiquée ultérieurement par e-mail.)

ETAPE 4 : E-MAIL DE REPONSE

Après la présentation des documents et du test (Étapes 2 et 3), le dossier est étudié et une réponse d'admission vous sera envoyée par e-mail, dans un délai de 7 jours ouvrables. La réponse précisera si l'enfant a été accepté et, le cas échéant, les formalités à finaliser ou le regret de ne pouvoir admettre l'enfant au Collège.

ETAPE 5 : CONFIRMATION DE L'INSCRIPTION *(seulement pour les nouvelles familles)*

Après la réception de l'e-mail, il vous sera demandé de confirmer l'inscription de votre enfant en payant la somme de 500.000 LL. Cette somme sera déduite du 3^e versement. En cas de désistement, elle ne sera pas remboursée.

Remarques :

1. Les enfants nés en 2018 et en janvier 2019 (31 janvier y compris) sont inscrits en Petite Section.
2. Passées les dates fixées, les parents ne pourront plus bénéficier de la priorité d'inscription.

**Pour toute information supplémentaire veuillez nous contacter via l'adresse e-mail
secretariat@sagessesjb.edu.lb**

La Direction